

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

Vendredi 19 juin 2020

### PROCES-VERBAL

#### 1. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 13 mars 2020 (vote)

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 13 mars 2020.

#### 2. Rapport d'activité 2019 du CNRS (vote)

Le Conseil d'administration approuve par 20 voix pour, 1 voix contre et 2 absentions le rapport d'activité 2019 du CNRS.

#### 3. Régime de frais de mission (vote)

##### Article 1 :

Le conseil d'administration vote par 22 voix pour et 1 voix contre pour une durée de trois ans, à compter du 1er juillet 2020, les dispositions suivantes :

France métropolitaine	Ile-de-France						Province			
	Paris		Petite couronne ( Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne)		Grande couronne ( Yvelines, Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Essonne)		Villes ≥ à 200 000 habitants		Autres communes	
	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	Marché missions*
Per diem Régime général										
Chambre simple	110 €	150 €	90 €	150 €	90 €	120 €	90 €	120 €	70 €	110 €
Chambre double		160 €		160 €		130 €		130 €		120 €
Agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite	120 €	150 €	120 €	150 €	120 €		120 €		120 €	
Experts scientifiques extérieurs à l'administration	Remboursement aux frais réels sur justificatifs, dans une limite de 150 € pour l'hébergement et de 35 € pour les frais de repas									
Personnalités scientifiques de haut niveau	Remboursement aux frais réels sur justificatifs, sans plafond, sur décision du PDG (ou DGDR par délégation)									

\*ou dans la limite de ces plafonds en cas d'impossibilité du titulaire du marché de fournir les prestations demandées ou en cas d'imprévisibilité de la mission

Outre-mer	Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, St Pierre et Miquelon, Saint-Martin		Nouvelle Calédonie, Iles Wallis et Futuna, Polynésie Française	
	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	CNRS	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	CNRS
Per diem Régime général				
Chambre simple	70 €	120 €	90 €	120 €
Chambre double		130 €		130 €
Experts scientifiques extérieurs à l'administration	Remboursement aux frais réels sur justificatifs, dans une limite de 150 € pour l'hébergement et de 35 € pour les frais de repas		Remboursement aux frais réels sur justificatifs, dans une limite de 150 € pour l'hébergement et de 42 € pour les frais de repas	
Personnalités scientifiques de haut niveau	Remboursement aux frais réels sur justificatifs, sans plafond, sur décision du PDG (ou DGDR par délégation)			

#### 4. Participation du CNRS à l'IdEx Université Paris 2019 (vote)

Le Conseil d'administration approuve par 17 voix pour et 6 voix contre la participation du CNRS à l'IdEX Université Paris 2019.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

#### 5. Prorogation du Consortium EGO (vote)

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la prorogation du consortium de droit privé italien EGO pour une durée de 5 ans à compter du 11 décembre 2020 et jusqu'au 10 décembre 2025.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

#### 6. Forfait mobilités durables (vote)

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la mise en application au profit des agents du CNRS des dispositions du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

## **7. Prorogation du mandat des membres du Comité d'éthique du CNRS (vote)**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la prorogation du mandat des membres du Comité d'éthique du CNRS jusqu'au 1er juillet 2021.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

## **8. Nomination au Comité d'audit interne (vote)**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la nomination de Mme Hélène CAZAUX-CHARLES en tant que présidente du Comité d'audit interne, pour une durée de trois ans en remplacement de Mme Sylvie GARCELON.

## **9. Acceptation d'un legs universel constitué de biens immobiliers (vote)**

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, donne son accord à l'acceptation du legs universel consenti par Monsieur Georges Brahms au CNRS, sachant que l'actif est supérieur au passif de la masse successorale et qu'une enquête d'un généalogiste successoral a conclu à l'absence d'héritier du défunt.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait à Paris, le 19 juin 2020

Le Président

Antoine PETIT

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS**

Vendredi 19 juin 2020

**Président de séance :**

M. Antoine PETIT

**Sont présents :**

Mme Caroline OLIVIER-YANNIV	Mme Josiane TACK	Mme Bettina LAVILLE
M. Alban HAUTIER (Visio)	Mme Claudia ZLOTEA	Mme Agnès PLAGNEUX-BERTRAND
M. Pierre MUTZENHARDT (Visio)	M. Benjamin BERTRAND	(Visio)
M. Christophe BLONDEL	Mme Valérie CASTELLANI	M. Régis REAU
M. Yannick BOURLES	Mme Hélène CAZAUX-CHARLES	Mme Sylvie RETAILLEAU
Mme Janique GUIRAMAND	M. Nicolas CUDRE-MAUROUX (Visio)	
Mme Carole LE CLOIEREC	Mme Sylvie GARCELON	

**Sont absents :**

M. Bernard LARROUTOUROU (Absent excusé, pouvoir à Antoine Petit)  
M. Bernard ALAUX (Absent excusé, pouvoir à Sylvie Garcelon)  
M. Bernard DAUGERAS (Absent excusé, pouvoir à Hélène Cazaux-Charles)  
Mme Christine MUSSELIN (Absente excusée pouvoir à Sylvie Retailleau)

**Membres avec voix consultative :**

Mme Dorothee BERTHOMIEU  
M. Alain SCHUHL  
M. Christophe COUDROY  
M. Jean-Luc MOULLET  
M. Jean-Claude PERREL  
Mme Marie-Laure INISAN-EHRET

**Invités permanents :**

Mme Marie-Hélène BEAUVAIS  
M. Hugues de LA GIRAUDIÈRE  
M. Christophe-Alexandre PAILLARD  
Mme Myriam FADEL  
Mme Catherine DELPECH  
Mme Pascale ACCARD

**Invités ponctuels :**

M. Dominique BAILLARGEAT  
Mme Virginie BONNAILLIE-NOEL  
M. Philippe DILLMANN  
M. Berrie GIEBELS  
M. Timothée LAURENT  
M. Geoffroy LEROSEY  
M. Jean Yves MARZIN  
Mme Martine REGERT